



Employeur qui ne répond pas

Par **paucle**, le **06/05/2026** à **10:15**

Bonjour,

Je ne suis plus physiquement dans l'entreprise depuis mars 2021 (arrêt de travail, congé maternité, congé parental, congé maternité, congé parental). La résidence dans laquelle je suis employée a été revendue à un autre groupe il y a 2 ans. J'ai envoyé plusieurs courriers en recommandé qui restent sans réponse, un pour demandé mes CP acquis pendant mes arrêts maladie et une autre pour demander une rupture conventionnelle. A ce jour, je n'ai aucun retour. Comment faire ? Je n'ai même pas le contact de la personne qui s'occupe des RH. Sachant qu'avant mars 2021 j'étais dans l'entreprise depuis plus de 2 ans et je n'ai jamais eu d'évaluation annuelle, du harcèlement, aucun protection face à un ex-salarié menaçant, j'étais moins payé que ce que la convention collective ne l'exigait, ...

J'aimerais surtout savoir comment agir face au manque de réponse de mon employeur.
D'avance merci.

Bonne journée